

BILAN BAFA CITOYEN

1. Présentation

Le dispositif BAFA citoyen propose un financement partiel de la formation BAFA¹ pour 25 rouennais âgés de 18 à 25 ans habitant majoritairement sur les Quartiers Politique de la Ville.

En contrepartie, le jeune s'engage dans une action citoyenne pouvant revêtir plusieurs formes :

- Aide animateur sur des actions organisées par le Service Jeunesse ou en accueils de loisirs,
- Aide sur des manifestations organisées par la Ville ou ses partenaires,
- Actions de consultations permettant aux jeunes de participer à la vie démocratique de la commune.

L'ensemble des actions citoyennes sont construites et animées en partenariat avec les ressources du territoire rouennais.

2. Les modalités d'inscription

Tout au long de l'année, les jeunes souhaitant réaliser leur BAFA peuvent se présenter sur les accueils du PIJ. Ils sont ainsi informés sur les étapes de la formation ainsi que sur les différentes aides existantes.

Ceux qui souhaitent bénéficier du « BAFA citoyen » s'inscrivent en fournissant un Curriculum Vitae une lettre de motivation. Par la suite, ils doivent s'entretenir avec un jury composé d'un professionnel de l'animation et d'un animateur du PIJ. Cet entretien a pour but d'évaluer les motivations et comment le jeune se projette dans ses futures missions d'animateur.

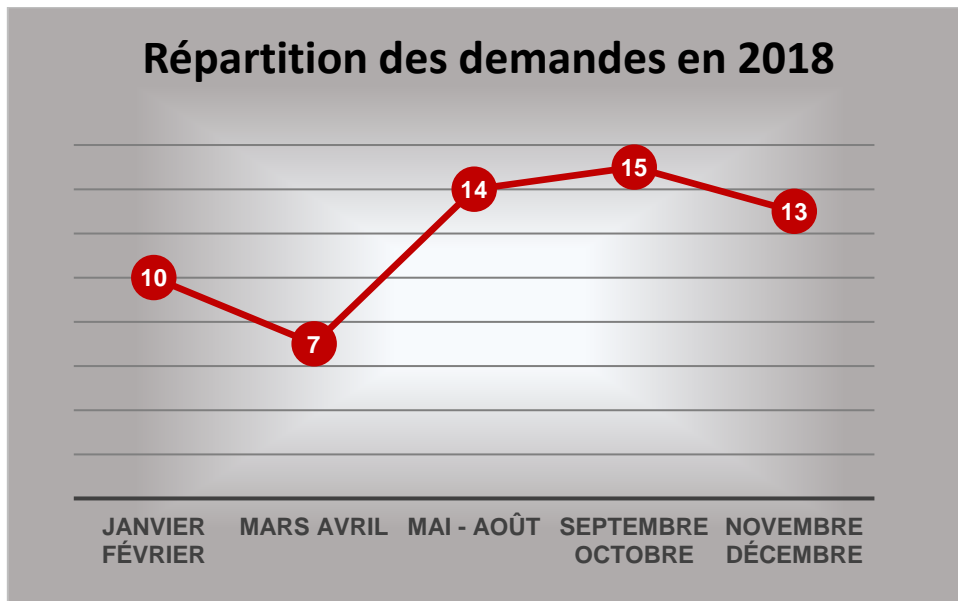
Après validation du jury, un contrat est signé entre le jeune et l'animateur formalisant l'accompagnement du PIJ et l'engagement dans une action citoyenne.

Le jeune peut entamer ses démarches d'inscription auprès d'un organisme de formation de son choix.

Le PIJ accompagne les bénéficiaires en « BAFA citoyen » jusqu'à l'aboutissement de leur formation.

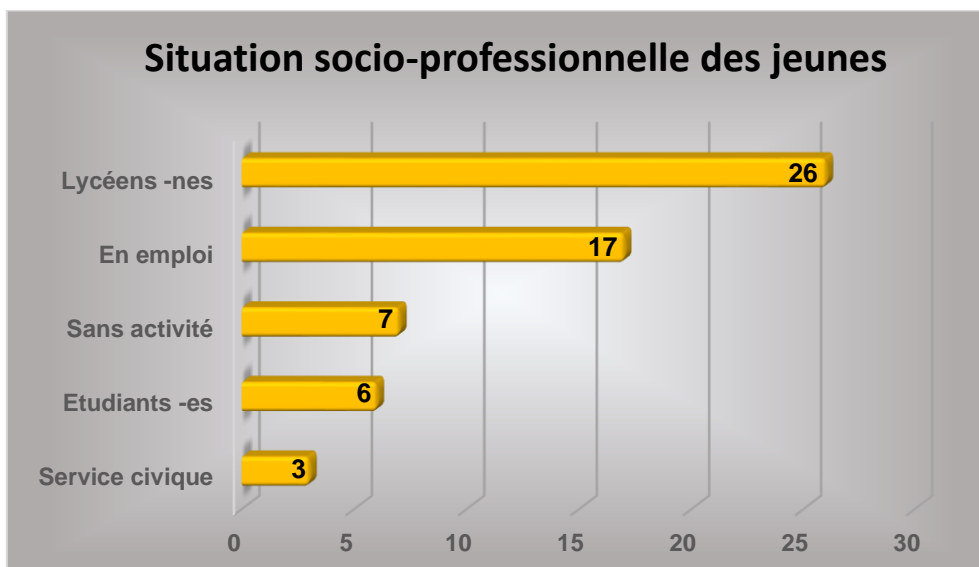
¹ Brevet d'Aptitudes aux fonctions d'Animateurs

3. Quelques chiffres



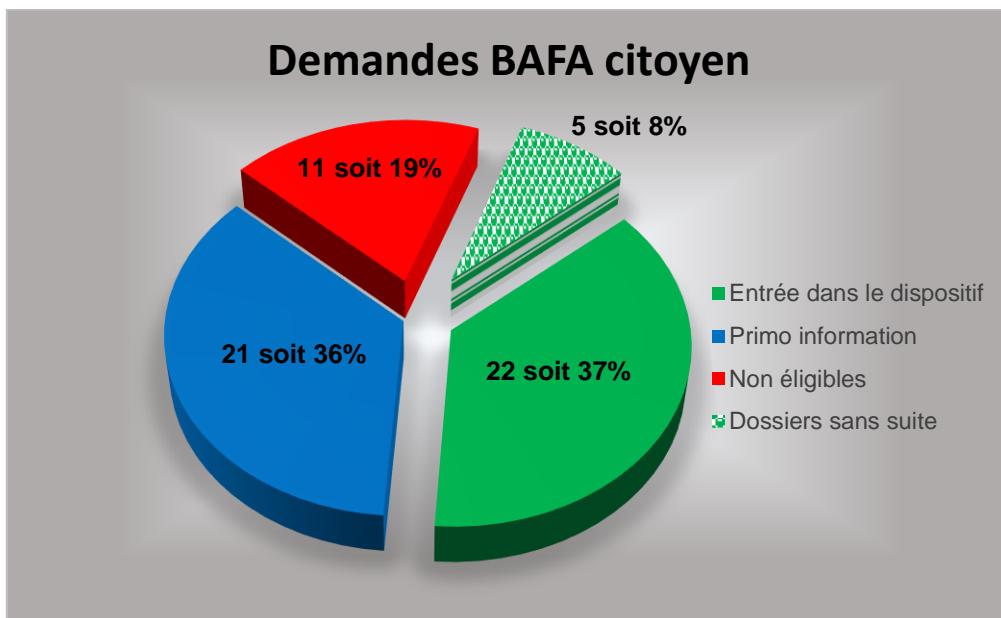
Sur 2018, **59 jeunes ont été accueillis pour des questions liés BAFA.**

On peut constater que les périodes de mai - août et septembre – octobre sont les plus influentes car elles coïncident avec les périodes des « jobs d'été » ainsi que la rentrée scolaire, moment propice à l'organisation de l'année.



Le graphique ci-dessus illustre le statut socio-professionnel des 59 jeunes. On observe que la majorité sont lycéens ou en emploi. En effet, pour une partie de la jeunesse, le BAFA est un premier pas dans le monde du travail ce qui explique le nombre important de lycéens -nes. Les 17 demandes « en emploi » résulte du lien entre les services de la Direction du Temps de l'Enfant et le PIJ. En effet, les référents de secteurs orientent souvent les jeunes animateurs vacataires non diplômés vers le PIJ.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, sur les 59 jeunes qui ont été accueillis pour des questions relatives au BAFA, **22 se sont engagés dans un BAFA citoyen.**

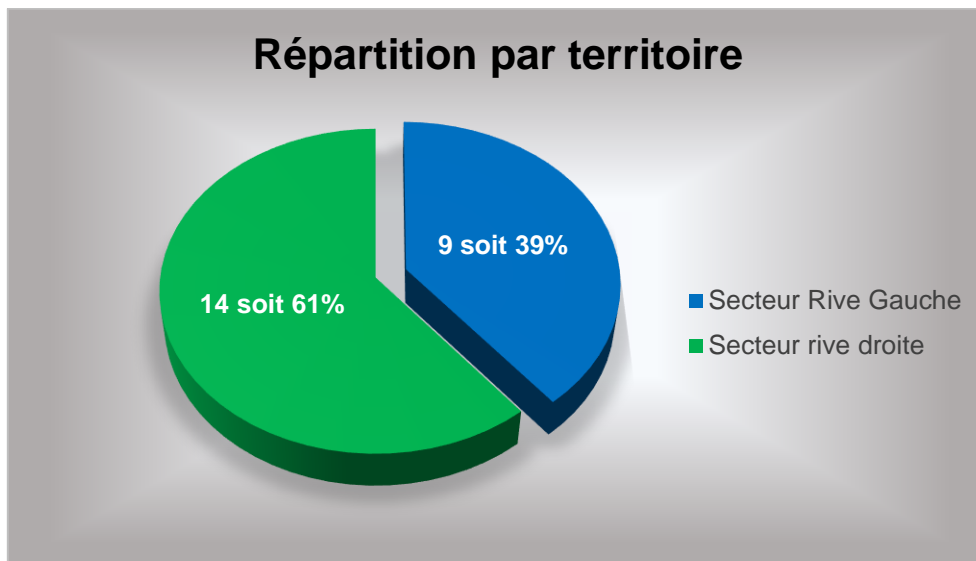


Les 21 « primo information » sont des jeunes venus une fois pour s'informer sur le BAFA et les aides existantes.

Les 5 « dossiers sans suite » traduisent le nombre de jeunes venus plusieurs fois mais n'étant pas allés jusqu'au bout de leurs démarches.

Les 11 « non éligibles » sont les personnes hors conditions (hors âge/ hors commune/ ...) ayant fait une demande.

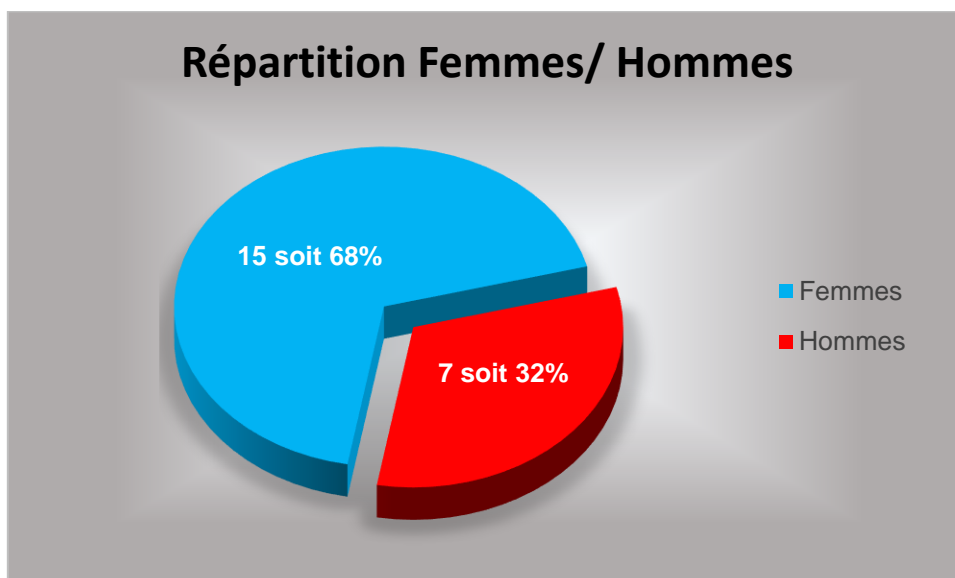
4. Typographie des bénéficiaires



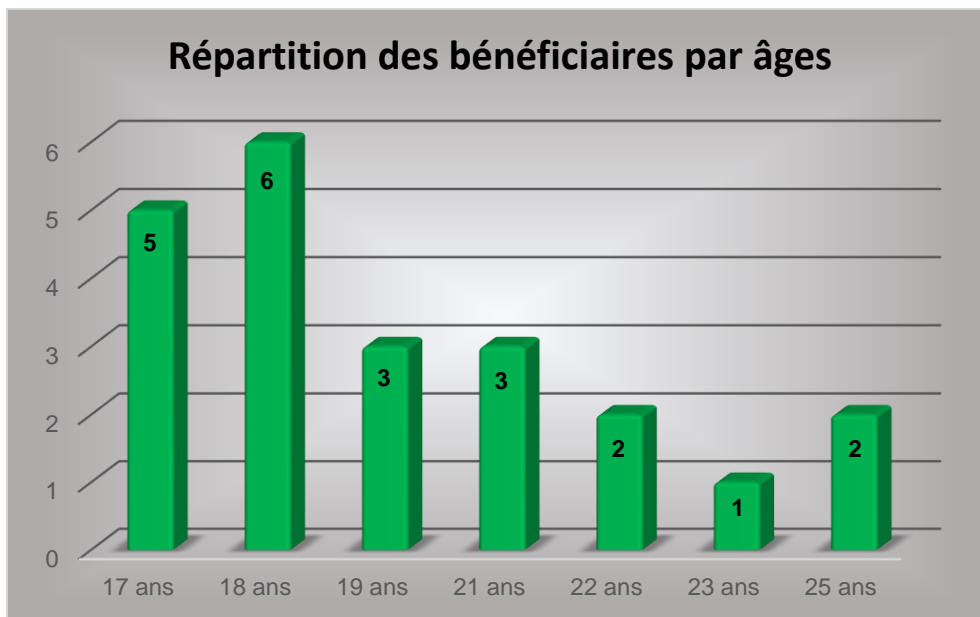
Sur ce graphique, on constate que la majorité des jeunes bénéficiaires sont domiciliés sur la rive droite de Rouen notamment sur le quartier Hauts de Rouen.

Le chiffre de la rive gauche est en évolution. En 2017, 6 jeunes habitant le quartier Grammont avaient bénéficié du BAFA citoyen. L'augmentation de cette année peut s'expliquer entre autre par l'évolution des permanences IJ sur la rive gauche.

A noter que sur les 22 jeunes, 7 n'habitent pas les Quartiers Politique de Ville. Cependant, ils partagent des problématiques financières similaires aux habitants QPV.



A la lecture de ce graphique, on observe la majorité des bénéficiaires sont des femmes soit 68%.



L'âge moyen est de 19 ans.

La tranche d'âge des 17-18 ans représente la moitié des bénéficiaires. 17 ans est l'âge où on peut commencer la formation BAFA. C'est également l'âge des premières expériences avec le monde du travail.

Pour la tranche d'âge 19 – 25 ans qui représente la seconde moitié, ce sont pour la majorité des vacataires travaillant pour la Ville de Rouen.

Ce sont des jeunes en reconversion vivant chez leurs parents, accompagnés ou ayant été accompagné par la Mission Locale. Ils possèdent un diplôme de V ou IV et ont pu avoir une orientation scolaire non choisie. Le BAFA est pour certains la première étape dans la découverte des métiers de l'animation.

Toutefois, il ne faut pas omettre que la formation BAFA comme le BAFD sont des brevets d'animation volontaires liés aux conventions collectives de l'animation. A ce titre, les animateurs volontaires ne sont pas considérés comme professionnels et par conséquent la rémunération ne leur permette pas d'accéder à une véritable autonomie.

5. Le BAFA citoyen : un accompagnement durant le parcours de formation

Le PIJ propose aux bénéficiaires un accompagnement individualisé tout au long de la formation BAFA. Cet accompagnement varie entre 6 et 18 mois et se traduit de plusieurs manières :

- Une aide dans les démarches : De la création de l'espace personnel sur la plateforme du gouvernement à l'inscription auprès d'un organisme de formation, une partie du public découvre les démarches administratives dématérialisées et ont donc besoin d'un soutien.
- Une aide méthodologique : Le BAFA est une formation se réalisant en 3 étapes avec des échéances² à respecter. Des rendez-vous sont régulièrement proposés afin d'aider à la planification de la formation.
- Une aide à la recherche de stage pratique : Aide à la rédaction de CV, lettre de motivation ainsi que des conseils pratiques sur la manière de candidater.
- Un accompagnement en transversalité : Selon les jeunes suivis, des points sont réalisés entre les professionnels de la Mission Locale ou les référents de secteurs de la DTE.

A l'heure actuelle, 26 jeunes sont accompagnés : 4 jeunes inscrits en 2017 et 22 jeunes en 2018. Parmi eux, 3 ont décroché de la formation suite un changement de situation personnelle et 5 terminent leur BAFA entre février et juin de cette année.

6. Les actions citoyennes : un levier dans le parcours de formation

En échange de l'aide financière, le jeune choisi et s'engage sur des actions citoyennes. Elles ont pour but de développer les savoirs- faire et les savoirs- être mais aussi de favoriser la découverte de manifestations organisées par la Ville de Rouen. De ce fait, l'ensemble des contreparties sont construites avec les partenaires du territoire.

Voici un récapitulatif du nombre de jeunes accueillis en 2018.

- o Actions citoyennes « Aide animateur » : **32 jeunes**

Contreparties du Contrat Partenaires Jeune, les ateliers bibliothèques, les ateliers de cyber-base, les accueils de loisirs Grammont et Rosa Park, les animations du centre socio-culturel Simone Veil.

² 18 mois maximum entre le stage de formation générale et le stage pratique ; 30 mois pour réaliser son BAFA.

○ Actions citoyennes « aide manifestation » : **11 jeunes**

Les Zazimuts, association Bouchons 276, le forum Job d'été avec le CRIJ, la réception du Contrat Partenaires Jeunes

○ Actions citoyennes « consultation des jeunes » : **9 jeunes**

Visite exploratoire organisé avec le 2D3P, le service Jeunesse et la Métropole, le stage réalisation d'un court-métrage.

7. Le budget

Voici le bilan financier sur l'exercice 2018

CHARGES		PRODUITS	
Prise en charge du BAFA	6 800.00€	Subvention Politique de la Ville	5 000.00€
Autres dépenses	700.00€	Ville de Rouen	2 500.00€
TOTAL	7 500.00€	TOTAL	7 500.00€

Le coût total du BAFA s'évalue entre 750€ et 1100€ selon les organismes de formations et les modules techniques proposés.

Pour la grande majorité des bénéficiaires, la participation de la Ville de Rouen au coût de la formation s'élève à 300€ et s'effectue sur la première partie du BAFA. La somme restante est à la charge du jeune qui bénéficie d'aides complémentaires cumulables³.

8. Conclusion et perspectives

Le BAFA citoyen est un dispositif répondant aux besoins et attentes d'une partie des jeunes rouennais.

Au-delà d'une aide financière, c'est un dispositif permettant de travailler les questions l'inclusion numérique, de l'orientation, ainsi que le développement de compétences à travers un accompagnement méthodologique et les actions citoyennes.

³ Atout Normandie : 40€ ; Département : 200€ sous conditions ; la CAF : de 91,47€ à 500€ sous conditions de ressources.